



AVIS PUBLIC

SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION
RÈGLEMENT NUMÉRO 1001-279

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, assistant-greffier de la Ville de Terrebonne, que le conseil a adopté par résolution, lors de la séance tenue le 23 avril 2018, le projet de règlement numéro 1001-279 modifiant le règlement de zonage numéro 1001 de la Ville de Terrebonne.

QU'une assemblée publique de consultation sur ledit projet se tiendra le mercredi 9 mai 2018, à 19 h 00 à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne.

Au cours de cette assemblée, M. Réal Leclerc, conseiller municipal, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et il entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Que l'objet du projet de règlement 1001-279 a pour but :

- d'autoriser l'usage « 6375.1 - entreposage (mini-entrepôts) » dans la zone 8360-77 selon les normes de l'usage « classe H – transformation de matériaux primaires » du groupe «I- industrie».

Le projet de règlement s'applique à la zone 8360-77 (rues Anderson et Fernand-Poitras).

Le projet de règlement numéro 1001-279 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 1001-279 est disponible pour consultation au bureau du greffier au 775, rue Saint-Jean-Baptiste, à Terrebonne, durant les heures normales d'ouverture des bureaux.

Le présent avis est également disponible sur le site internet de la Ville de Terrebonne sous la rubrique « Avis légaux ».

Fait à Terrebonne, ce 30^e jour du mois d'avril 2018.

DIFFUSÉ le 2 mai 2018.

L'assistant-greffier,

Pierre Archambault, LL.B., MBA

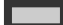




Terrebonne
Une histoire de vie

Règlement de zonage 1001

**Règlement
1001-279**

AVIS PUBLIC

-  Zone visée
-  Zone contigüe
-  Limites de lot



Date: 2018-04-13

Format: 8 po x 10 po
Aux fins de publication

Produit par: Navid Moghadam, M.urbanisme
Vérifié par: Éliane Lessard, urbaniste

